



**Déclaration liminaire de la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris
au CSA du 03/02/2026**

Madame la Rectrice, Monsieur le Directeur d'Académie, Madame la Secrétaire Générale, chers collègues,

Une fois de plus, en ce début d'année civile, nous commencerons notre déclaration en évoquant plusieurs sujets nationaux, sur lesquels nous souhaitons réagir.

Le Premier ministre vient d'annoncer la généralisation du repas à 1 euro dans les CROUS. Si la lutte contre la précarité qui oblige un étudiant sur deux à sauter des repas est une nécessité, la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques dénonce une manœuvre politique dangereuse pour les CROUS et leurs personnels. En effet, cette annonce ne prend pas en compte la réalité des moyens dont disposent les CROUS pour mettre en œuvre cette mesure. Bien que nous soyons évidemment favorables à cette proposition, il nous semble inacceptable de faire une telle annonce, alors que le budget de l'État ne prévoit aucun financement durable pour la porter. C'est une stratégie cynique consistant à faire des promesses sociales, dans un but de pure communication électoraliste, sans y mettre les moyens, laissant les agents gérer seuls le chaos qui en découlera. Pour la CFDT, cette mesure nécessaire exige à la fois un budget pérenne d'au moins 90 millions d'euros et la création des postes nécessaires au fonctionnement des structures.

Dans un autre domaine, cela a été un combat syndical de longue haleine, mais la mesure emblématique du Choc des savoirs en collèges, à laquelle nous nous opposons depuis le début, est enfin enterrée. Le 15 janvier, le CSE s'est prononcé sur un décret et un arrêté, dont l'intérêt commun est la suppression du caractère obligatoire des enseignements de mathématiques et de français en « groupes de besoins », sur l'ensemble de l'horaire, en classes de 6^{ème} et de 5^{ème}. Ce texte permettrait aux établissements d'exercer enfin pleinement leur autonomie. Ce sont les équipes qui pourraient décider librement et collectivement des modalités d'accompagnement pédagogique qu'elles souhaitent mettre en œuvre. Mais la suppression de l'obligation des groupes de besoin ne suffit pas, car sans financement, aucune réelle autonomie n'est possible. Nous avons besoin de moyens pour permettre un meilleur accompagnement de tous les élèves et pour lutter contre la grande difficulté scolaire. Décreter qu'il faut mettre en œuvre « un accompagnement pédagogique » qui « peut donner lieu [...] à des organisations pédagogiques, notamment, [...] des

groupes à effectif réduit » tout en actant, par ailleurs, des mesures budgétaires qui laissent présager que la plupart des collèges ne bénéficieront de rien de plus que leur dotation de base, est un énième exemple de ces injonctions contradictoires dont notre ministère a le secret. D'autant plus qu'une autre demande pourtant portée avec vigueur, n'a pas été retenue : le texte continue de se focaliser sur les enseignements de mathématiques et de français, là où nous avons demandé la suppression de cette mention. En effet, à la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, nous refusons cette vision passéeiste, centrée sur des « savoirs dits fondamentaux ». Nous promouvons une École qui favorise toutes les réussites, et pour cela, toutes les disciplines et tous les personnels ont leur rôle à jouer, y compris pour les élèves les plus en difficultés.

Dans le même ordre d'idées, derrière la communication ministérielle sur le soutien aux 800 établissements les plus en difficultés en termes de résultats aux examens, se cache à nouveau une cruelle absence de moyens. Cela concerne la proportion d'élèves ayant obtenu moins de 8/20 aux épreuves terminales du DNB en français et en mathématiques. Ce plan ne pourra pas remplacer la nécessaire refonte de la carte de l'éducation prioritaire et la mise en place d'une réelle allocation progressive des moyens. L'ancien DGESCO devenu ministre semble découvrir les évidences que la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques n'a cessé de lui rappeler depuis plusieurs années :

- Les équipes sont capables de faire preuve d'autonomie dans l'analyse et les réponses apportées à la résolution de la grande difficulté scolaire.
- Elles ont besoin de moyens, au-delà d'une seule année scolaire, pour accompagner et soutenir tous les élèves, pas uniquement ceux dont les notes en français et en mathématiques seraient insuffisantes.
- Elles ont besoin d'une formation continue sur site, qui correspondent à ce qu'elles demandent.

Les moyens supplémentaires évoqués ne sont pas précisés. S'agira-t-il d'un redéploiement de moyens pris sur d'autres établissements ? Par exemple, les 2/3 des collèges désignés étant déjà en REP ou en REP+, sur quelles enveloppes les moyens dédiés seront-ils pris ? Les 2 journées de temps de concertation seront-elles à la main des équipes de direction ou dans un format imposé ? Impossible de le savoir pour le moment. De même, il sera difficile de conduire ces projets sans des professionnels santé-sociaux (Infirmiers et infirmières, Psy En, Assistantes sociales) sur les postes existants. Or, ils font cruellement défaut.

Là encore, nous dénonçons le poids du français et des mathématiques comme seul critère d'analyse des résultats au DNB, ainsi que les résultats aux évaluations nationales comme indicateurs pour évaluer les établissements. La CFDT revendique la prise en considération des résultats de l'ensemble des enseignements. Nous espérons également que le climat scolaire sera pris en compte dans son impact sur les résultats. L'enquête locale est mentionnée comme une source

précieuse d'indicateurs. En effet, elle permet d'avoir des éléments complémentaires et plus individualisés que les seuls résultats aux examens. De plus, elle tient compte à la fois des avis des professionnels de l'établissement, mais aussi celui des élèves et des familles.

On s'étonne enfin du manque d'ambition à s'attaquer vraiment aux problématiques de mixité scolaire. En effet, de nombreuses études scientifiques le montrent, la mixité des publics scolaires (au sein des établissements, des classes) est une plus-value pour l'ensemble des élèves. La CFDT porte des revendications fortes en faveur de la mixité sociale et scolaire dans l'enseignement public et privé.

Les propositions de formations devront mieux correspondre aux besoins exprimés par les équipes. En effet, elles paraissent souvent très éloignées des préoccupations des collègues. Quand auront-elles lieu ? La CFDT demande l'assouplissement du dogme absurde des formations en dehors du face-à-face pédagogique, pour tous les personnels.

D'autre part, la coopération éducative annoncée avec les collectivités territoriales et associations, partenaires de l'Ecole, est indispensable, mais il faudra de la volonté politique partagée pour ne pas rester dans le domaine de l'incantation, car leurs capacités financières doivent également être prises en compte et elles font face, elles aussi, à des contraintes budgétaires importantes. Il y a finalement dans cette démarche, qui devrait concerter 800 collèges (soit 15% des établissements), des logiques qui peuvent et doivent s'appliquer, selon nous, à l'ensemble des structures quels que soient leurs résultats.

Nous tenions aussi à évoquer, ce matin, le projet d'interdiction des téléphones portables au lycée. La CFDT Education Formation Recherche Publiques est favorable à leur interdiction, mais contre un projet de loi sans concertation avec la communauté éducative. Pour nous, la régulation de l'usage des téléphones est un besoin exprimé par les personnels et les élèves. En effet, un usage non régulé peut poser de nombreuses difficultés sur la gestion des cours, pour assurer la sécurité des élèves et pour le maintien d'un climat scolaire favorable aux apprentissages. Le panel jeunes de la convention citoyenne sur le temps de l'enfant avait demandé cette régulation. Pour autant, ce projet de loi injonctif est la plus mauvaise façon de traiter cette réalité. Pour la CFDT, ce sont les équipes pédagogiques qui doivent traiter la problématique du portable à l'école, y compris en passant par l'interdiction, mais en prenant également en compte la réalité. L'établissement doit construire un projet partagé qui embarque les personnels, les élèves et leurs parents. Imposée ainsi, la mesure infantilise les élèves et ne les responsabilise en rien. Elle oublie les enjeux de prévention et une éducation nécessaire aux écrans et plus largement aux outils numériques et à leurs usages. On digitalise de plus en plus d'usages : carnet de notes, cahier de textes, applications pédagogiques, enregistrement à la cantine, Parcoursup... pour lesquels le système se satisfait très bien de passer par l'usage des outils personnels des élèves, faute de possibilité de les équiper. Dès lors, mesure-

t-on l'ensemble des problèmes que cette interdiction va créer ? Dès lors, mesure-t-on la liste à rallonge des usages autorisés qu'il faudra inscrire dans le règlement intérieur des établissements ? Finalement, ce texte sera-t-il réellement applicable ?

Dans un tout autre domaine, la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques partage les constats, les préoccupations et les enjeux transversaux posés par la convention citoyenne sur les temps de l'enfant. Nous approuvons une grande partie des recommandations mais plusieurs mériteraient des clarifications. Les emplois du temps des élèves sont organisés en fonction des contraintes de la société et ne correspondent pas toujours aux besoins physiologiques des enfants aux différents âges. C'est par exemple la même journée et la même semaine pour un enfant de 3 ou de 10 ans. Cela nous semble peu favorable aux apprentissages.

Enfin, pour finir sur une note positive concernant les annonces nationales, nous apprécions que le Comité de suivi de la voie professionnelle, réuni le 8 janvier, marque une volonté politique affirmée de restaurer un espace de dialogue structuré autour du lycée professionnel. C'est une demande de longue date de la CFDT, après des années de réformes menées dans la précipitation et sans évaluation suffisante. Lors de ce comité, le focus sur le parcours en Y a été sans appel : organisation complexe, sources d'inquiétudes pour les équipes, absentéisme des élèves, focalisation sur la préparation des examens, gratification inefficace, désorganisation des établissements. Autant de points sur lesquels nous n'avions pourtant cessé d'alerter. Pour le grand soulagement des collègues de la voie pro, il n'est pas envisagé de poursuivre cette modalité, mais sans pour autant perdre de vue l'idée d'un parcours.

En ce qui concerne maintenant nos préoccupations académiques, nous portons aujourd'hui la voix des personnels dans une période charnière. Paris fait face à une érosion démographique constante, mais nous refusons que cette situation serve de caution à une politique de retrait du service public. Au moment où nous venons de recevoir les chiffres des budgets grandes masses, avec 209 suppressions de postes sur notre académie, nous considérons qu'il s'agit là d'un plan social bien réel. Nous aurions souhaité, pour notre part, placer cette séance sous l'éclairage du rapport d'information du Sénat n°749 (session 2024-2025) déposé le 18 juin 2025 par la Commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport. Ce document, intitulé « Baisse démographique, réussite des élèves : quel maillage scolaire pour la France de demain ? », vient confirmer ce que la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Paris défend depuis longtemps : la baisse des effectifs ne doit pas être une variable d'ajustement comptable, mais un levier de transformation qualitative.

En nous appuyant sur les recommandations de ce rapport, nous vous interpellons sur les points suivants qui nous semblent fondamentaux :

1. La fin du pilotage à vue et l'exigence de planification pluriannuelle sur 3 à 6 ans :

Nous ne pouvons plus accepter une gestion "au thermomètre" qui déstabilise les équipes pédagogiques chaque printemps, créant tensions et mal-être dans les établissements. Comme précisé par la recommandation n°1, nous demandons la convergence de vue sur les données démographiques via un observatoire partagé entre les collectivités territoriales et les services

déconcentrés.

2. Le "Bonus Pédagogique" : une ambition pour l'Éducation et la Formation :

la mission de notre syndicat, l'Éducation, la Formation et la Recherche Publiques, est de défendre l'excellence du service public. Le rapport souligne que la baisse démographique permet enfin d'alléger les effectifs de manière pérenne. Pour la CFDT, chaque poste libéré par la démographie doit être réinvesti pour abaisser les seuils dans toutes les classes, et pour renforcer la formation continue des enseignants, notamment sur la gestion des classes à niveaux multiples. Cela signifie également stopper l'érosion de l'offre pédagogique et maintenir la mixité sociale face à la concurrence du secteur privé.

3. Enfin, garantir la réversibilité des bâtiments scolaires :

conformément à la recommandation n°6 du rapport, la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques sera extrêmement vigilante à ce que les locaux éventuellement libérés par des fermetures d'établissements ne soient pas perdus pour l'Éducation nationale. Ils doivent servir à l'amélioration immédiate des conditions de travail : création de vrais espaces de travail pour les professeurs, de salles pour les RASED et de pôles d'inclusion scolaire. Madame la Rectrice, Monsieur le Directeur d'Académie, nous vous demandons de rompre avec la logique de gestion des moyens pour engager une véritable politique de qualité dans la durée. Nous comptons sur vous afin de garantir, à Paris, un service public d'éducation protecteur et ambitieux. Nous sommes en effet inquiets sur les opérations du mouvement intra, sur les mesures de carte scolaire, sur la multiplication du nombre de TZR et d'emplois du temps partagés entre plusieurs établissements. La suppression de 4 postes de CPE nous laisse craindre des fermetures prochaines d'établissements. Pouvez-vous nous répondre à ce sujet ?

La CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris vous remercie pour votre écoute et pour les réponses que vous ne manquerez pas d'apporter à ses demandes et revendications.

